



L'économie suisse atteint ses objectifs énergétiques et climatiques

Les derniers chiffres de l'Agence de l'énergie pour l'économie confirment la tendance de ces dernières années: l'économie atteint ses objectifs en termes d'efficacité énergétique et contribue ainsi de manière importante à la protection du climat. En 2020, les entreprises participantes ont réduit leur consommation d'énergie de 3 960 428 mégawattheures et leurs émissions de CO₂ de 678 972 tonnes.

En Suisse, les plus de 4000 entreprises participantes des secteurs de l'industrie et des services misent sur les conventions d'objectifs de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) pour réaliser leurs objectifs d'efficacité énergétique et de protection du climat. Les conventions d'objectifs conclues avec l'AEnEC couvrent ainsi 50% des émissions de CO₂ des entreprises suisses actives dans l'industrie et les services. La Suisse s'est fixé des objectifs climatiques ambitieux, qui restent d'actualité malgré le rejet de la loi sur le CO₂ par la population. D'ici à 2050, les émissions de CO₂ nettes doivent être réduites à zéro. Afin d'accompagner étroitement les progrès en matière de décarbonation, il convient de suivre et de documenter en permanence l'impact des mesures. C'est ce que fait l'AEnEC dans son rapport annuel.

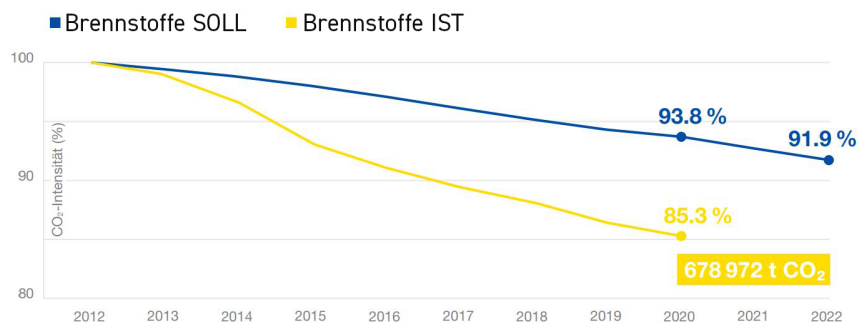
ACCROISSEMENT DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

L'efficacité énergétique des entreprises participantes s'améliore constamment. En 2020, elle a même augmenté davantage que les années précédentes, alors que l'expérience a montré que la courbe tend à s'aplatir vers la fin d'une période

d'engagement. Ainsi, les diverses mesures mises en œuvre depuis 2013 ont permis de réduire la consommation d'énergie de 3 960 428 mégawattheures, dont 1 659 935 mégawattheures d'électricité. Ce volume d'électricité permettrait à l'ensemble de la population suisse de faire le tour ou presque de la planète à vélo électrique.

L'intensité CO₂ continue de diminuer

L'intensité CO₂ des participants à l'AEnEC s'est continuellement améliorée au cours de la deuxième période d'engagement (de 2013 à 2020). En 2020, les émissions de CO₂ ont reculé de 678 972 tonnes grâce aux différentes mesures mises en œuvre depuis 2013.



L'intensité CO₂ de 2012 à 2020

Source: AEnEC

LES ENTREPRISES VEULENT RENFORCER LEUR CONTRIBUTION

Même si de nombreuses questions demeurent ouvertes après le rejet de la loi sur le CO₂, la volonté des entreprises reste intacte. Le modèle des conventions d'objectifs doit être développé afin que l'économie suisse puisse continuer à contribuer à la protection du climat.